COMPTE-RENDU SUCCINCT/ LISTE DES DELIBERATIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE PLÉNIÈRE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 à 18h00 – Espace Agnès Sorel à LOCHES



Communauté de Communes Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté 37600 Loches Tél.: 02 47 9119 20 accueil@lochessudtouraine.com

Communauté de Communes LOCHES SUD TOURAINE 12, Avenue de la Liberté 37600 LOCHES

Tél: 02 47 91 19 20 - Fax: 02 47 91 60 28

SEANCE PLENIERE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 à 18H Espace Agnès Sorel à LOCHES

Assistaient à la réunion :

Christophe DUJON ABILLY

Jean-Jacques MEUNIER AZAY-SUR-INDRE

François LION BARROU

Madeleine LAROCHE – Philippe MÉREAU – Sophie METADIER
Michel ALONSO
BEAUMONT-VILLAGE
BETZ-LE-CHATEAU
Alain GUERIN
BOSSAY-SUR-CLAISE

Bernard MEREAU BOSSÉE
Charlie GILLET BOURNAN
Marc de BECDELIEVRE BOUSSAY
Thierry BUSSONNAIS BRIDORÉ

Nathalie BARRANGER - Frédéric VAILLANT

CHAMBOURG-SUR-INDRE
CHANGEALLY PRES LOCHES

Françoise CHAPERON CHANCEAUX-PRES-LOCHES

Serge GERVAIS CHARNIZAY
Marie-Thérèse BRUNEAU CHAUMUSSAY
Pascal DUGUÉ CHÉDIGNY

Etienne ARNOULD CHEMILLÉ-SUR-INDROIS

Jean-Paul GAULTIER

Jean-Paul GAULTIER

Jacqueline HUCHET

Alain ROCHER

CUSSAY

Maryline COLLIN-LOUAULT - Monique GONZALEZ

Chantal GUERLINGER - Michel LAVERGNE – Joël MOREAU

Régis GIRARD

CIRAN

CURMERY

CUSSAY

DESCARTES

DESCARTES

DOLUS LE SEC

Gilles CHAPOTON DRACHÉ

Jean-Luc BUSIN ESVES-LE-MOUTIER

Gérard HENAULT FERRIERE-LARCON

Olivier FLAMAN - Catherine MERLET GENILLÉ

Alain MOREVE LA CELLE-GUENAND

Martine TARTARIN

LA CHAPELLE-BLANCHE-ST-MARTIN

Christophe LE ROUX LE GRAND PRESSIGNY

Christophe ADJADJ LE LIEGE
Eric DENIAU LE LOUROUX

Jean-François CRON LE PETIT-PRESSIGNY

M-Laure DURAND – Michel GUIGNAUDEAU - François-Xavier KISTNER LIGUEIL
Marc ANGENAULT – Fernando GAETE IBARRA - Valérie GERVES LOCHES
Chantal JAMIN – Frédérique LACAZE – Anne PINSON – Didier RAAS LOCHES
Marie-Nicole SUZANNE - Louis TOULET LOCHES

Nisl JENSCH LOCHÉ-SUR-INDROIS

Marie-Eve MILLION – Bernard PIPEREAU

Gérard DUBOIS

Frédéric GAULTIER

MARCÉ-SUR-ESVES

MONTRÉSOR

Marie RONDWASSER

MOUZAY

Dominique COINTRE NEUILLY-LE-BRIGNON
Eric MOREAU NOUANS-LES-FONTAINES

Dominique FRELON PAULMY
Bernard GAULTIER - Annie PUSSIOT-CRAVATTE PERRUSSON

Jean-Paul CHARRIER

Loïc BABARY – Christine BEFFARA

Francis BAISSON

Patrick PASQUIER

Pascal REAU

PREUILLY-SUR-CLAISE

REIGNAC-SUR-INDRE

SAINT-FLOVIER

SAINT-HIPPOLYTE

SAINT-SENOCH

Caroline KRIER SENNEVIERES

Régine REZEAU SEPMES

Jean-Louis ROBIN - Elisabeth VIALLESTAUXIGNY-SAINT-BAULDNicole THIBAULTTOURNON-SAINT-PIERREGérard MARQUENETVERNEUIL-SUR-INDRE

Vincent MEUNIER VILLEDOMAIN

Maryse GARNIER VILLELOIN COULANGÉ

Bernard HENRY VOU

Sylvie VELLUET YZEURES-SUR-CREUSE

Pouvoirs:

Dominique MAURICE à François LION
Bruno MEREAU à Michel LAVERGNE
CHAMBON
DESCARTES

Gilbert SABARD à Philippe MEREAU FERRIERE-SUR-BEAULIEU

Franck HIDALGO à Christophe DUJON

Franck GEORGET à Valérie GERVES

Anaïs AVRIL à Eric DENIAU

LOUANS

Jacky CHARBONNIER à Eric MOREAU

CA GUERCHE

LOCHES

LOUANS

ORBIGNY

Jacky PERIVIER à Sylvie VELLUET YZEURES-SUR-CREUSE

Excusés – Absents:

Pascale MOREL BRIDORÉ
Dominique MAURICE – Jean-François ROBIN CHAMBON

Jean-Louis DUMORTIER CHANCEAUX-PRES-LOCHES

Patrick MERCIER CIVRAY-SUR-ESVES

Pascal DEBAUD CORMERY
Bruno MEREAU DESCARTES

Gilbert SABARD – Franck PAINEAU FERRIERE-SUR-BEAULIEU Yannick PEROT LA CELLE-SAINT-AVANT

Franck HIDALGO - Jean-Christophe CATILLON

Franck GEORGET

Anaïs AVRIL - Micheline GOUGET

LOUANS

Jacky CHARBONNIER - Patrick BOURDAIS

LA GUERCHE

LOCHES

LOUANS

ORBIGNY

Joël PINGUET SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
Cécile DERUYVER-AVERLAND - Jean-Gabriel DACHER SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS

Michel DUGRAIN VARENNES

Jacky PERIVIER YZEURES-SUR-CREUSE

Henri ALFANDARI Député
Pierre LOUAULT Sénateur

Assistaient en outre à la réunion :

Frédéric PRUNIER Conseil de Développement

Jean-Baptiste FOUREST, DGSLOCHES SUD TOURAINESolange DE MATTOSLOCHES SUD TOURAINEAbdou Karim DIOP, DGALOCHES SUD TOURAINEAngélique GOUBARD, DGALOCHES SUD TOURAINEClaire SAINT-LAURENT, DGALOCHES SUD TOURAINE

Madame Elisabeth VIALLES a été élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2023

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023.

1- Commission Energie et Climat – Election (remplacement d'un membre)

Rapporteur : Gérard Hénault

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions communautaires thématiques.
- ÉLIT à main levée un nouveau membre au sein de la commission « Energie et Climat », en remplacement de Monsieur Adrien PAINCHAULT :

Commission Energie et Climat		
Membre Commune		
GAETE IBARRA Fernando	Loches	

2- Commission Petite enfance, Enfance et Jeunesse – Election (remplacement de membres)

Rapporteur: Gérard Hénault

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions communautaires thématiques.
- ÉLIT à main levée deux nouveaux membres au sein de la commission « Petite enfance, Enfance et Jeunesse » :

Commission Petite enfance, Enfance et Jeunesse		
Membre	Commune	
Erwan KNEZEVIC	Le Louroux	
Virginie VERNAT	Sepmes	

3- Finances - Budget principal 2023 - Décision modificative n°2

Rapporteur: Eric Deniau

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil communautaire :

- ACCEPTE de modifier les prévisions budgétaires 2023 du budget principal.
- ACCEPTE d'ajuster à la hausse le montant de la subvention d'équilibre à verser au budget annexe « Développement économique et touristique » pour un montant de 18 953 €.
- VOTE la décision modificative n°2 ci-dessous qui s'équilibre à : 81 303 € dont,
 - 46 703 € en section de fonctionnement et,
 - 34 600 € en section d'investissement.

Libellé	Chapitre	Montant en €
Charges exceptionnelles	67	18 953
Dépenses imprévues	0 22	-6 850
Viement à section d'investissement	0 23	34 600
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 103
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		34 600
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		46 703

Recettes de fonctionnement DM n° 2 - 2023		
Libellé Chapitre		Montant en €
Dotations, subventions et participations 74		46 703
Total des recettes réelles de fonctionnement		46 703
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		46 703

Dépenses d'investissement DM n° 2 - 2023		
Libellé	Montant en €	
Dépenses imprévues	0 20	34 600
Total des dépenses réelles d'investissement		34 600
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		34 600

Recettes d'investissement DM n° 2 - 2023		
Libellé	Chapitre	Montant en €
Virement de la section de fonctionnement	0 21	34 600
Total des recettes réelles d'instissementt		0
Total des recettes d'ordre d'investissement		34 600
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		34 600

4- Finances - Budget annexe « Développement économique et touristique » 2023 – Décision modificative $n^{\circ}2$

Rapporteur: Eric Deniau

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** de modifier les prévisions budgétaires 2023 du budget annexe « Développement économique et touristique ».
- VOTE la décision modificative n°2 ci-dessous qui s'équilibre à : 168 810 € dont,
 - 64 405 € en section de fonctionnement et,
 - 104 405 € en section d'investissement.

Dépenses de fonctionnement DM n° 2 - 2023		
Libellé	Chapitre	Montant en €
Charges à caractére général	0 11	-40 000
Viement à section d'investissement	0 23	104 405
Total des dépenses réelles de fonctionnement		-40 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		104 405
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		64 405

Recettes de fonctionnement DM n° 2 - 2023		
Libellé	Chapitre	Montant en €
Dotations, subventions et participations	74	36 585
Produits exceptionnels	77	27 820
Total des recettes réelles de fonctionnement		64 405
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		64 405

Dépenses d'investissement DM n° 2 - 2023		
Libellé	Chapitre	Montant en €
Travaux en cours	23	104 405
Total des dépenses réelles d'investissement		104 405
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		104 405

Recettes d'investissement DM n° 2 - 2023		
Libellé	Chapitre	Montant en €
Virement de la section de fonctionnement	0 21	104 405
Total des recettes réelles d'investissement		0
Total des recettes d'ordre d'investissement		104 405
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		104 405

5- Finances - Mise en place de la nomenclature M57 à partir du 1er janvier 2024

Rapporteur : Éric Deniau

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter de l'exercice 2024, en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 des budgets listés ci-dessous :
 - Budget principal,
 - Budget annexe Développement économique et touristique
 - Budget annexe Déchets ménagers
 - Budget annexe Lotissement artisanal le Bois de Ré à BETZ
 - Budget annexe Lotissement artisanal Val au Moine DESCARTES
 - Budget annexe Lotissement artisanal du Rond à PREUILLY
 - Budget annexe Lotissement artisanal les morinières DESCARTES
 - Budget annexe Lotissement artisanal YZEURES/CREUSE
 - Budget annexe Zone d'activités de SEPMES
 - Budget annexe Zone d'activités de DRACHE

- Budget annexe Zone d'activités de CUSSAY
- Budget annexe Zone d'activités de MANTHELAN

La collectivité appliquera la M57 développée.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6- Environnement - Avis sur la demande d'autorisation d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Martizay et Azay le Ferron (Les Essards)

Rapporteur: Martine Tartarin

A la majorité, le conseil communautaire :

- ÉMET un avis défavorable quant à la demande d'autorisation pour l'implantation et l'exploitation de trois aérogénérateurs et de deux postes de livraison présentée par la société S.A.S. PARC ÉOLIEN DES ESSARDS sur les communes de Martizay et Azay-le-Ferron (36).

Tourisme – Convention de partenariat pour la création et la gestion du comité d'itinéraire « Touraine Berry à vélo » - Portage des actions – Désignation des représentants

Rapporteur: Gérard Hénault

Le conseil communautaire décide de surseoir à la décision.

7- Contractualisation – Programme européen LEADER 2023-2027 – Comité de programmation – Désignation des membres représentants – Institution du Groupe d'Action Locale (GAL) Loches Sud Touraine - Convention

Rapporteur: Marc Angenault

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil communautaire :

- **RECONNAIT** avoir pris connaissance du programme d'actions LEADER 2023-2027.
- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions communautaires thématiques.
- **PROCÉDE** à la désignation des 6 représentants de la Communauté de Communes au sein du Comité de Programmation LEADER :

Membres titulaires	Membres suppléants
Gérard HENAULT	Frédéric GAULTIER
Marie-Laure DURAND	Jean-Luc BUSIN
Etienne ARNOULD	Valérie GERVES

- **APPROUVE** la composition du Comité de Programmation LEADER 2023-2027 pour le fonctionnement du GAL Loches Sud Touraine.
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, structure porteuse du GAL, à signer les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GAL, dont la convention GAL/Conseil Régional.
- **DÉLEGUE** au Comité de Programmation du GAL Loches Sud Touraine le choix sur les propositions d'opérations qui lui seront soumises, ainsi que sur les modifications à apporter à la stratégie du GAL que la convention autorise (évolution de la composition du Comité de Programmation, des fiches-actions, de la maquette financière, approbation de son règlement intérieur...).

8- Eau potable - Option relève manuelle - Tarif à compter du 1er janvier 2024

Rapporteur: Francis Baisson

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil communautaire :

- **FIXE** le montant de l'option relève manuelle à 25 € HT/relève, dans la limite de 4 relèves par an, à compter du 1^{er} janvier 2024. Les rendez-vous non honorés par l'abonné lui seront facturés sur cette même base.

9- Assainissement – Majoration de la redevance « Assainissement collectif » en cas de non-conformité – Pourcentage à compter du 15 octobre 2023.

Rapporteur: Francis Baisson

A la majorité, le conseil communautaire :

- FIXE le pourcentage de majoration de la redevance « Assainissement collectif » à hauteur de 100%, à compter du 15 octobre 2023.

10- Assainissement – Enlèvement des boues des stations d'épuration du territoire du Montrésorois – Fixation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024

Rapporteur: Francis Baisson

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **FIXE** les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 :
 - ➤ Tarif d'enlèvement des boues des stations d'épuration avec la tonne à lisier de 11 000 litres : 5,60 € HT le m³.
 - ➤ Déplacement en tracteur agricole pour aller chercher la tonne à lisier dans les différentes stations : 33 € HT l'heure.

11- Déchets ménagers - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) - Modification du zonage

Rapporteur: Gérard Hénault

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la modification de zonages pour les propriétés.
- **DIT** que ces dispositions seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2024.
- CHARGE Monsieur le Président de notifier cette décision à la Direction des services fiscaux.

12- Déchets ménagers – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Exonération pour l'année 2024

Rapporteur: Gérard Hénault

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉCIDE** d'exonérer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2024 :
 - Les entreprises ayant un prestataire de collecte et de traitement de déchets inscrites dans la liste 1.
 - Les cafés, brasseries, hôtels, restaurants, bouchers, charcutiers, boulangers, pâtissiers, métiers et commerces d'alimentation, campings, objets de la **liste 2**, qui seront assujettis à une Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RSEOM);

- Les établissements de mission publique et parapublique, objets de la **liste 3**, qui seront également assujettis à une Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RSEOM).
- **DIT** que ces dispositions seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2024.
- CHARGE Monsieur le Président de notifier cette décision aux services fiscaux et préfectoraux.

13- Action sociale – CIAS – Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre le CIAS et la Communauté de communes Loches Sud Touraine

Rapporteur: Christine Beffara

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre le CIAS et la Communauté de communes Loches Sud Touraine.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

14- Val de Loire Numérique : Rapport annuel 2022

Rapporteur: Martine TARTARIN

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- PREND CONNAISSANCE du rapport d'activité 2022 de Val de Loire Numérique.

Affichage le 25 septembre 2023.

Le Président de la Communauté de communes Loches Sud Touraine